



Chancellerie d'Etat
Office de la communication

Postgasse 68
Case postale
3000 Berne 8
+41 31 633 75 91
communication@be.ch
www.be.ch

Communiqué du Conseil-exécutif du 10 mars 2021

Systeme de santé

Les moyens financiers pour la transformation du Centre hospitalier Bienne devraient pouvoir être affectés au nouveau site de Brügg

Il est prévu que le Centre hospitalier Bienne s'installe sur un nouveau site dans la commune de Brügg. Le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil d'utiliser les 78 millions de francs déjà provisionnés pour construire le bâtiment en projet. Ce montant correspond aux moyens financiers approuvés par le Grand Conseil en 2011 pour la rénovation totale du site de Bienne. Il n'avait pas été dépensé jusqu'à présent parce que le projet n'était pas abouti.

Le Conseil-exécutif demande au Grand Conseil d'approuver une contribution de restructuration de 78 millions de francs à la réalisation à Brügg d'un nouveau bâtiment pour le Centre hospitalier Bienne SA (CHB SA). Ce montant correspond aux moyens financiers qui avaient été alloués au projet de rénovation globale du CHB SA à la charge du Fonds d'investissements hospitaliers et qui n'ont pas encore été utilisés. Cette contribution avait été approuvée par le Grand Conseil en 2011. Le conseil d'administration du CHB SA avait demandé en 2018 une étude de faisabilité, qui avait montré qu'un changement de site et la construction d'un nouveau bâtiment étaient une solution plus durable et mieux adaptée aux besoins du fonctionnement et de la région Bienne-Seeland-Jura bernois que la réhabilitation partielle du site de Chante-Merle.

Le nouveau bâtiment devrait maintenant être réalisé aux Marais-de-Brügg, sur la commune de Brügg (sous réserve de la décision de la population de la commune de Brügg). Cet emplacement est beaucoup mieux desservi par les transports publics que le site actuel de Bienne. En outre, le Centre hospitalier Bienne SA pourra réaliser plus facilement des améliorations sur les plans qualitatif et économique, par exemple pour appliquer la stratégie cantonale visant à donner à l'ambulatoire la priorité sur le résidentiel, qu'il ne pourrait le faire sur son emplacement actuel, en plein quartier résidentiel. L'offre de prestations prévue dans le nouveau bâtiment est conforme aux objectifs de la planification cantonale des soins, qui vise à garantir des services conformes aux besoins, accessibles, de qualité et économiquement supportables. Par ailleurs, le CHB SA continuera à proposer des prestations en français et en allemand.

Le Centre hospitalier Bienne SA, qui emploie environ 1400 personnes, traite chaque année quelque 13 500 patients en soins stationnaires et couvre une bonne partie des soins hospitaliers dans la région

Bienne-Jura Bernois-Seeland. Il a été transformé en SA indépendante en 2005. Le canton de Berne en est l'actionnaire majoritaire.